

En bref

Un organisme qui aide les entreprises :

Le **CGA 06** (Centre de Gestion Agréé) permet à toutes les TPE (très petites entreprises) locales, relevant du commerce ou de l'artisanat, pour une cotisation annuelle de 220 euros TTC, de bénéficier :

- de formations courtes (juridiques, commerciales, de gestion, informatiques,...) pour le chef d'entreprise ou ses salariés,
- d'un dossier de gestion personnalisé lui permettant, par ailleurs de se positionner par rapport à sa profession,
- d'études sectorielles,... de comparaisons professionnelles,

→ et pour les entreprises soumises à l'IR (impôt sur le revenu) :

- d'avantages fiscaux,

Depuis 2011, les entreprises soumises à l'IR ou les sociétés IS (unipersonnelles) voient leur délai de reprise ramené de 3 ans à 2 ans, en cas de contrôle fiscal.

Les auto-entrepreneurs peuvent également adhérer au CGA06, moyennant une cotisation annuelle de 100 €.

Plus d'infos : CGA06 | 22, avenue Georges Clémenceau | 06000 Nice | Tél. 04 93 16 19 72 mail@cga06.com - www.cga06.org

Conseil Administration FNAEM :

Président :

Mr Didier BAUMGARTEN (CDAEM Moselle)
Vice-présidente pour le Collège des Chambres :
Mme Anne-Marie BLEUZET (CRAEM Auvergne)
Vice-président pour le Collège des Groupements : M. Michel RAPP (Mobilier Européen).

Administrateurs : Collège des Chambres

M. Patrick JAMET (CDAEM Isère)
M. Jacques KOTLER (CDAEM Alpes-Maritimes)
Mme Marie-Anne SIMON (CRAEM Bretagne)
M. Jean-Pierre TRICOIRE (CRAEM Provence)

Administrateurs : Collège des Groupements

M. Régis SCHULTZ (But)
M. Alain BOCCARA (CDM)
M. Thierry GUIBERT (Conforama)
M. Guy GAUTHIER (GRAM)
M. Stefan VANOVERBEKE (Ikea)
M. Christian CAROUGE (UCEM)



La lettre d'information de la
Chambre du Négoce de l'Ameublement
et de l'Équipement de la Maison

Direction de la publication :
Jacques KOTLER

Directrice de la rédaction :
Christiane PETRILLI

CNAEM
30, rue Assalut - 06600 NICE
Tél. 04 93 80 24 45 - Fax 04 93 80 51 99
contact@meublecotedazur.com
www.meublecotedazur.com

Quand écologie rime avec économie : valorisez vos encombrants.

Le secteur de l'ameublement produit deux types de déchets ; les déchets d'emballage et le mobilier en fin de vie (appelé encombrant).

Leur élimination ou leur transformation est devenue plus onéreuse et plus complexe compte tenu de l'évolution de la réglementation et de la fermeture du site de la Glacière (évacuation des déchets hors du département, pas de site alternatif immédiat identifié). Leur gestion présente un véritable enjeu économique et environnemental.

La gestion des déchets a pour objectifs de :

- Préserver l'environnement. Le recyclage des déchets permet une économie importante des ressources naturelles et limite la pollution par enfouissement ou dépôt en décharges sauvages.
- Réaliser des économies pour le fabricant et le vendeur. Une bonne gestion des déchets d'emballage permet de réduire fortement les coûts d'évacuation de ses déchets.
- Réduire les nuisances. Une bonne gestion des déchets permet de limiter l'impact visuel (stockage, dépôt).

La CNAEM Côte d'Azur est désireuse d'être en avance sur le projet de loi « mise en place de la responsabilité élargie du producteur » qui risque de pénaliser lourdement

notre profession. Consciente de cette problématique environnementale mais également des difficultés rencontrées par les professionnels de l'ameublement à gérer au mieux leurs déchets, votre Chambre Syndicale a décidé de vous aider à réaliser les objectifs ambitieux du Grenelle de l'environnement qui fixe à :

- atteindre 75% de recyclage,
- réduire de 7% la quantité de déchets produits
- réduire de 15% la quantité de déchets stockés ou incinérés, d'ici 2012

Comme nous vous l'annonçons dans notre dernier numéro, notre dossier a reçu un avis favorable pour l'obtention d'une subvention **FREE Ademe/Région**. Dans l'attente de sa confirmation et dans le cadre de cette démarche environnementale, des professionnels viendront vous questionner dans les prochains jours. Le résultat de cette enquête dépendra du sérieux dans la transmission de vos informations.

Ce projet permettra ainsi de créer une gestion mutualisée des déchets. Les entreprises pourront acquérir des compétences respectueuses de l'environnement et des méthodologies adéquates pour une meilleure rentabilité financière, sociétale et environnementale de leur structure.

CNAEM : Le label Qualité des Professionnels de l'ameublement.

Depuis 47 ans, la Chambre du Négoce de l'Ameublement et de l'Équipement de la Maison Côte d'Azur est le partenaire actif des professionnels de l'ameublement du 06.

Avec la CNAEM, vous bénéficiez :

- d'une aide juridique et sociale indispensable à vos activités,
- d'une représentation auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur et des Tribunaux de Commerce,
- d'informations sur les nouvelles réglementations de la profession,
- d'une présence à l'Assemblée Générale Annuelle,
- des relations avec la Commission Européenne concernant les projets de loi,
- d'une remise de 50 % de la cotisation annuelle pour tout adhérent exposant au Salon meuble maison décoration,
- d'un indice local de la marche des affaires avec la mise en place d'un baromètre, observatoire économique du secteur meuble sur le département (avec la CCI / Sirius),

- de la protection du consommateur en veillant au respect de pratiques de ventes loyales et une lutte contre l'affichage illégal sur la voie publique et les ventes au déballeage,
- d'une excellente visibilité de vos produits grâce au site internet : www.meublecotedazur.com.

En 2010, l'Agence PIX a été mandatée pour une refonte du site de la Chambre Syndicale qui sera suivie en 2011 de la mise en place d'un e-commerce de vente en ligne pour l'ensemble de ses adhérents. De grosses optimisations ont été faites durant la conception du nouveau site ; ce qui a permis de passer d'un total de 209 positions début 2010 à un total de 533 positions début 2011.

Être adhérent à la CNAEM Côte d'Azur est un gage de compétence, de sérieux et de sécurité incontournable. Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts !
Contact : Christiane Pétrilli - 04 93 80 24 45
Mail : contact@meublecotedazur.com
Site : www.meublecotedazur.com

Les Ouvertures Dominicales : La Chambre du Négoce de l'Ameublement et de l'Équipement de la Maison Côte d'Azur est en train de réfléchir sur la solution la mieux adaptée au regard des contradictions législatives entre notre arrêté préfectoral et la loi. Ce sujet sera abordé lors de notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le lundi 28 mars 2011 au Mas d'Artigny.

Meublecotedazur

Mars 2011

N°20

www.meublecotedazur.com

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA CHAMBRE DU NÉGOCE DE L'AMEUBLEMENT ET DE L'ÉQUIPEMENT DE LA MAISON

Sommaire 2-3

Actualités :

- Bernard CHAIX nouveau Président du Salon meuble maison décoration
- Les rendez-vous de la Côte d'Azur :
- La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur
- Résultats des Elections CCI
- Bilan de la 43^e édition du Salon meuble maison décoration 2010 : Tout l'Art du Design !
- 44^e Salon meuble maison décoration 5 au 13 novembre 2011
- Sirius : conjoncture 2010

4

CNAEM :

- Quand écologie rime avec économie : valorisez vos encombrants
- Le label Qualité des Professionnels de l'ameublement
- Les ouvertures dominicales

En bref

Partenaires

FNAEM

Fédération Française du Négoce de l'Ameublement et de l'Équipement de la Maison

59 rue Saint-Lazare
75009 PARIS
www.fnaem.fr

UPE06

Cap Var - Entrée C2
Avenue Guynemer
06700 ST-LAURENT-DU-VAR
www.upe06.com

Édito

Une année de reprise !



En ce début d'année, il y a comme un vent de reprise dans l'air. La progression en valeur et surface évolutive de 2,7 % du marché de l'ameublement mesurée en 2010 quantifie et confirme cette reprise (source FNAEM).

Selon les indicateurs du baromètre SIRIUS-CCI, nous pourrions compter sur une légère amélioration des affaires qui restera toutefois modérée et vous communiquons comme d'habitude le résultat de la conjoncture du Commerce de Détail du Meuble en 2010 réalisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur.

Pour 2011, les intentions d'achats devraient être plus présentes et en augmentation en raison, notamment, des taux d'intérêts du marché immobilier historiquement bas et de la suppression de la prime à la casse du marché automobile.

Notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le **lundi 28 mars 2011** au Mas d'Artigny à Saint Paul de Vence. D'intéressants projets sont en cours et nous ne manquerons pas de vous développer, dans notre prochaine Lettre Infos, les principaux sujets abordés.

Vous trouverez également dans ce numéro un résumé de notre dernier Salon meuble maison décoration qui s'est tenu en novembre dernier au Palais des Expositions à Nice et qui affiche un bilan serein.

Enfin, je vous présenterai en quelques lignes les orientations de la 44^e édition de notre Salon meuble maison décoration qui se déroulera du **5 au 13 novembre prochain**.

Restant à votre écoute,
Amitiés,

Jacques KOTLER
Président

Actus



Bernard CHAIX
nouveau
Président
du Salon meuble maison
décoration de Nice !

Après 16 ans passés à la tête de l'association SADECA, organisatrice du Salon, Jaques Kotler quitte la Présidence mais reste dans le Conseil d'Administration.

Président de l'OCAN (Office du Commerce et de l'Artisanat Niçois) et à la tête d'une entreprise niçoise (Chaix décoration), **Bernard CHAIX** vient d'être élu Président du Salon meuble maison décoration à l'issue d'un Conseil d'Administration le 7 mars dernier.

Trésorier de l'association depuis quelques années, Bernard CHAIX connaît bien les rouages de l'événement niçois, rendez-vous azuréen incontournable, dont la **44^e édition** se tiendra du **5 au 13 novembre 2011 au Palais des Expositions de Nice**. Il sera aidé par le Conseil d'Administration (voir détail ci-dessous) au sein duquel Jacques KOTLER continuera de s'investir.

Chef d'entreprise énergique, il aura le double challenge d'insuffler une dynamique nouvelle dans l'organisation tout en lui conservant son très haut niveau de proposition actuel, sans oublier les thèmes liés au Développement Durable dont le Salon est devenu la vitrine événementielle.

Composition du Conseil d'Administration 2011, élu pour 3 ans :

- Président : Bernard CHAIX
- Vice-président : Thierry TEBOUL
- Vice-président adjoint : Jean-Pierre CARAMELLINO
- Secrétaire général : Cynthia GUITTARD
- Trésorier : Jacques KOTLER

Les rendez-vous de la Côte d'Azur

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur organise régulièrement des rendez-vous du commerce pour les professionnels.
Renseignements CCI Nice Côte d'Azur :
Tél. 04 93 13 73 94
www.cci-services-entreprises.com

CCI Elections CCI : Notre profession est très bien représentée. Félicitations aux 3 candidats sur la liste UPE 06 qui ont été élus : Cynthia GUITTARD, Thierry TEBOUL et Jacques KOTLER qui est élu à la Présidence « Commerce » et également élu à la CCI Régionale.

Bilan de la 43^e édition du Salon meuble maison décoration 2010 : Tout l'Art du Design ! Le bilan 2010 est serein.

Plus de 38 000 visiteurs ont arpenté les allées du salon entre le 6 et le 14 novembre, certains par curiosité et d'autres avec projets bien arrêtés. L'étendue de l'offre et l'éclectisme des stands ont permis à tous de se reconnaître dans les propositions déco, avec une satisfaction sur la qualité de l'aménagement du Palais et la qualité des produits et animations proposés.

“ **Un chiffre d'affaires satisfaisant :** Malgré un climat économique assez morose en cette fin d'année, les exposants, qui avaient mis toutes les chances de leur côté pour réussir leur salon (nouvelles collections, belle présentation, affaires à faire...), ont noté un climat des affaires serein, chiffres et carnets de ventes à l'appui. Les temps forts ont permis de garder une dynamique régulière :

Le premier week-end a connu une fréquentation morose en raison de la présence de la délégation chinoise et de la grève contre la réforme des retraites le samedi 6 novembre.

En revanche, **La journée FEMIN'IN** (entrée gratuite pour les femmes) a confirmé son succès avec **+ 17 %** de fréquentation. **La Nocturne du mardi 9 novembre** doublée de la soirée VIP a été fort appréciée des exposants et le concept du champagne dans les stands est à retenir. Là encore c'est une croissance de **+ 37 %** par rapport à 2009.

Le pont du jeudi 11 novembre n'a eu qu'une très faible influence sur la qualité du dernier week-end puisqu'il affiche quasiment le même nombre de visiteurs qu'en 2009, qui avait été un week-end record.

85 % des exposants désirent renouveler leur participation en 2011. Quant aux visiteurs, 85,3 % reviendront à la prochaine édition.

Pour mémo, cette manifestation génère près de **11 millions de chiffre d'affaires** à la fois lors de la manifestation (environ 9 millions) et durant les mois qui suivent dans les commerces.

La campagne proposée par **OPS2** recueille **87 %** d'opinion très favorable. **Les exposants se sont rendus compte des efforts de l'organisation pour une communication optimale et une excellente visibilité renforcée cette année par l'habillage du Tramway (RCM a été mandatée pour la régie publicitaire).**

Les Partenaires :

Les Champagnes DE VENOGÉ, CÔTE Magazine et Riviera Radio, avec un direct assuré durant la soirée, ont aussi contribué au succès de la VIP.

La couverture médiatique a été bonne tant sur la diversité des supports que sur la présence quotidienne dans les principaux médias, en particulier Nice-Matin (toujours partenaire de la VIP), qui a assuré une couverture en amont, pendant et après le salon.

Le **site Internet** voit sa fréquentation en constante augmentation avec **17 921 visites** de septembre à novembre.

Soutenus depuis 3 ans par le **Conseil général des Alpes-Maritimes**, les organisateurs ont sollicité, pour l'édition 2010, d'autres institutions pour réussir un pari plus ambitieux : devenir une éco-manifestation, tout en gardant son objectif premier de promotion et développement de l'ameublement au niveau local. Ainsi **l'accord cadre Etat-Région-Ademe 2007-2013 et le dispositif FEDER** porté par l'Europe ont-ils subventionné un vaste programme d'actions en faveur du Développement Durable.

Le partenariat avec le Conseil général a permis d'ajouter un volet pédagogique supplémentaire, avec **l'Exposition « Matières à Cultiver » issue de la veille technologique de l'institut FCBA.**

Accompagné par **Nice Côte d'Azur**, l'ensemble des actions menées a conduit à la signature de la Charte Eco Manifestation de Nice Côte d'Azur, une première pour une manifestation INDOOR.

Côté partenaires privés, **ERDF** a équipé les mezzanines et certains stands du grand Hall en ampoules basse consommation.

Des paris réussis ! De l'art et du Design, un Designer vedette, 2 rétrospectives et... un public conquis.

Un créateur d'exception à l'honneur...

ORAÏTO a accepté de faire découvrir au grand public son travail, fait rare dans un salon régional. Il a agencé un espace totalement occupé par ses créations (pour Steiner, Christofle, Zanotta, Dunlopillo, Artelano, Artemide, Frighetto, Stepevi, Zeritalia ou Arte&Cuio).

... 2 Designers pour une rétrospective,

Leurs noms sont connus des amoureux du Design et leur travail reconnu du grand public. Dans le grand Hall au cœur du **Design Corner**, à côté des Ateliers d'Art de France, un espace de 100 m² dédié à **Pierre PAULIN** et **Pascal MOURGUE** a offert au public une rétrospective de leur travail et de leurs créations, multiprimées et mondialement connues.

... et un espace qui a du Style,

Au sein de l'espace **Style Art&Design** s'est niché un ambitieux projet : rassembler des galeries, des écoles d'Art (**Villa Arson à Nice**), d'Art Appliqués (**Orbicom Condé Nice, créateurs de l'espace détente LE TOTEM VEGETAL**) et des élèves diplômés de l'École Supérieure des Beaux Arts de Marseille et présenter des créations et des artistes dont le travail est notablement lié au monde de l'Art en y ajoutant une réflexion sur le monde du Design.

44^e Salon meuble maison décoration - 5 au 13 nov. 2011

“ **Rappel des chiffres 2010 :** 12 000 m² d'exposition, plus de 38 000 visiteurs, 161 exposants.

Des animations, cadeaux et jeux concours quotidiens marqueront ces 9 jours avec nos rendez-vous habituels :

- L'Inauguration avec cocktail le samedi 5 novembre
- **Nouveauté : lundi 7 et mardi 8 novembre : matinée des architectes avec visite des stands suivie d'un cocktail**
- la journée Fémin'In : toutes les dames sont invitées le mercredi 9 novembre
- la nocturne avec soirée VIP où vous inviterez vos clients privilégiés autour d'un cocktail (champagne offert dans les stands) le jeudi 10 novembre.

Cette 44^e édition, rendez-vous incontournable de l'art et du design mettra à l'honneur de grands designers : François AZAMBOURG, Ronan & Erwan BOUROULLEC (Créateurs de l'année 2011), Pierre CHARPIN, Matali CRASSET, Jacques FERRIER (Architecte du Pavillon Français à l'Exposition Universelle à Shanghai 2010), Patrick JOUIN, Philippe NIGRO, Jean NOUVEL, Inga SEMPE et bien d'autres.

Fort du succès rencontré en 2010, **l'espace STYLE ART & DESIGN** est transféré dans le Hall. Pour les galeristes présents lors de la dernière édition, l'essai est transformé et les nombreux visiteurs n'ont pas hésité à confirmer la tendance actuelle : la décoration de nos intérieurs est unique, pourquoi ne pas y faire entrer l'Art ? C'est chose faite !

Les « Ateliers d'Art de France », Syndicat Professionnel leader des métiers d'art rejoindront au cœur du hall les galeries d'art et les artistes où seront exposés du petit mobilier, des accessoires et objets de déco.

Le rendez-vous du Développement Durable est désormais installé au Salon meuble maison décoration de Nice.

Le partenariat de 2010 aura permis d'initier puis de pérenniser une action ambitieuse

Les dossiers de réservations ont déjà été envoyés. Plusieurs formules sont à votre disposition :

- les stands dans le hall et l'Atrium,
- les stands déco de 9 m² équipés dans le hall
- les alvéoles et les mezzanines équipées
- les 8 stands réservés aux Ateliers d'Art de France
- les 16 emplacements équipés aux exigences des galeries d'art.



qui se transforme et grandit année après année, relayée par un ensemble de dispositifs permettant d'accéder à d'autres niveaux d'intégration des 3 piliers du Développement Durable à l'intérieur du salon. L'ensemble de ces actions a permis au salon d'être le **1^{er} salon signataire de la charte « Eco Manifestation » de Nice Côte d'Azur**. Nous continuons notre démarche afin d'être à nouveau signataire sur cette nouvelle édition.

N'hésitez pas à faire votre demande de participation : sadeca@wanadoo.fr. Vous pouvez également la télécharger à partir de notre site internet : www.salondumeuble-nice.fr où vous trouverez de nombreuses informations.

Contact : Christiane Pétrilli
04 93 80 24 45

SIRIUS : Conjoncture du Commerce de Détail de Meubles en 2010.

Par Alain Cassini, conjoncturiste à la Chambre de Commerce et d'Industrie des Alpes Maritimes. Rappel important : les magasins participants font partie d'un panel et nous envoient des données économiques chaque trimestre.

Conjoncture du Commerce de Détail de Meubles

Bilan 2010	chiffres d'affaires		emploi permanent	
	activité 2010	tendances 2011	activité 2010	tendances 2011
Commerce de Détail de Meubles	☁	➔	☁	➔
Équipement de la Maison	○	➔	○	➔
Commerce de Proximité	☁	➔	☁	➔
Alpes-Maritimes	○	➔	○	➔

Bien qu'ayant renoué avec des évolutions positives au dernier trimestre de l'année, l'activité économique du commerce de détail du Meuble présente un bilan 2010 défavorable comparé au référentiel déjà faible qu'est celui de 2009 (CA en recul de -0,5% d'une année sur l'autre).

Ce résultat est moins satisfaisant que celui enregistré par l'ensemble des établissements d'Équipement de la Maison (+4% par rapport à 2009) dont les progressions d'activité ont été assurées par le dynamisme de certains compartiments tels la quincaillerie ou le Bricolage.

Globalement, les niveaux de ventes du Commerce de Proximité azuréen en 2010

se sont situés en retrait de ceux enregistrés l'année précédente (CA en recul de -1%), la consommation s'étant de surcroît orientée en priorité vers les achats de première nécessité ou d'opportunité notamment vers les achats aidés d'automobiles.

Conséquemment à cette mauvaise évolution des affaires, l'Emploi permanent a nettement diminué (-2,5%), plus fortement que dans commerce de proximité (-1%) ou qu'en moyenne départementale (-0,5%).

Il est à noter que les dégradations conjoncturelles ont conduit à une fragilisation de la solidité financière des commerces du

Si vous désirez être partenaire du panel CNAEM - SIRIUS-CCI,

vous pouvez contacter : alain.cassini@cote-azur.cci.fr ou démonstration sur : <http://www.cote-azur.cci.fr> puis aller dans Espace réservé et cliquer dans Conjoncture (en haut de page)

Meuble, leur situation de solvabilité restant toutefois d'un niveau toujours globalement satisfaisant (Score-Rating de 4.9 contre 5.1 l'année dernière à la même époque).

Au regard de leurs performances économiques, les Chefs d'entreprise ont moins bien apprécié leur activité, 1 sur 2 en ayant été insatisfaits contre 1 sur 4 dans les Alpes-Maritimes.

Dans un contexte de contraintes des dépenses de consommation adressées au Commerce de Proximité, des indicateurs de reprise en 2011 apparaissent toutefois dans la branche du Meuble ; cette reprise devant néanmoins rester modérée et progressive.